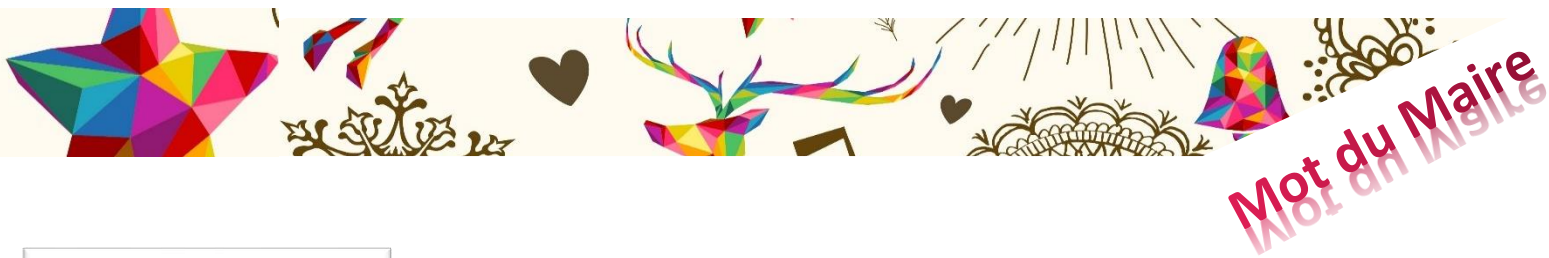




LE PETIT VILLENOUVELLOIS

EN PAGE 4, RETROUVEZ LA PRESENTATION
DE VOTRE FUTUR PROJET DE MAISON
CITOYENNE A VOS IDÉES !



Chères Villenouvelloises, Chers Villenouvellois,

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement le Docteur Fauré qui prend une retraite bien méritée après plus de 36 ans passée au service de la santé des Villenouvellois.

Docteur Fauré laissera l'image d'un médecin généraliste très professionnel, à l'écoute de ses patients qui a accompagné des familles toutes générations confondues. Nous lui souhaitons naturellement de profiter de son foyer.

Dans ce petit Villenouvellois de décembre 2020, vous trouverez l'action menée par les élus de la commune, en étroite collaboration avec les agents, dans un même objectif : améliorer le cadre de vie de chacun.

Traditionnellement, le mot du maire récapitule l'année passée et cette année 2020 a été inédite : une pandémie mondiale qui bouleverse nos habitudes de vies, des restrictions à nos libertés qui ont été mises en place pour assurer la sécurité de tous et qui ont également des conséquences majeures sur l'économie de notre pays.

La crise sanitaire a impacté également notre vie culturelle et associative par la mise en place de protocoles sanitaires stricts avec des impacts importants sur les projets et événements municipaux qui ont dû être annulés ou repoussés.

Le compte à rebours de cette année 2020 est enfin lancé et cette année plus que les autres, transmettons la vraie magie de Noël aux enfants, c'est à dire tout simplement l'amour, la simplicité, le partage et le bonheur. La vie est un cadeau, savourez-là !

À vous tous, je souhaite de débiller les plus beaux cadeaux : l'amour, l'authenticité, l'estime de soi, la tendresse, la sérénité, la santé, la douceur de vivre. Une pensée toute spéciale pour tous ceux qui seront seuls durant les fêtes, ceux qui ne pourront pas être avec la personne qu'ils aiment parce que la vie les sépare et ceux qui ont perdu un être cher durant les derniers mois. À ceux-là je dis : « Courage ! »

Avant de se retrouver, je n'en doute pas très bientôt, je vous souhaite au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre de passer de très belles fêtes de fin d'année, et je vous adresse tous mes vœux pour vous-mêmes et vos familles.

J'en formule de semblables pour la prospérité et le développement de notre commune !

Joyeuses Fêtes,

Bien cordialement,

Nicolas FEDOU.
Maire de Villeneuve



Mot du Maire.....	2
Sommaire.....	3
Cadre de vie.....	4
• Maison citoyenne.....	4
• Noël à Villenouvelle.....	7
Vie sociale et solidarité.....	8
• CCAS.....	8
• Portage de repas.....	8
Travaux.....	9
• Travaux et aménagements.....	9
• Urbanisation.....	13
Terres du Lauragais.....	14
Jeunesse.....	15
• L'école.....	15
• Insertion des jeunes.....	16
• Recensement et journée citoyenne.....	17
Vie municipale.....	19
• La communication à Villenouvelle.....	19
• Médiathèque.....	20
• Informations diverses.....	22
L'interview.....	23
Le savions-nous ?.....	24
Etat civil.....	25
Le mot des associations.....	26
Jeux.....	36
La page culture générale.....	37
Recettes.....	38
Contacts.....	40





MAISON CITOYENNE

Comme annoncé, la municipalité travaille actuellement sur le projet d'ouverture d'une maison citoyenne.

Pour vous offrir ce lieu, l'ancien presbytère (7 RD 813) est en cours de rénovation. Nous espérons une ouverture dernier semestre 2021.

Notre objectif est de créer un lieu de convivialité intergénérationnel, de partage de rencontre et de solidarité.



Pour que cet espace soit le vôtre nous sollicitons tous les Villenouvellois, de 7 à 77 ans et +, par le questionnaire ci-joint (*et accessible via le lien ci-dessous*) afin d'identifier l'organisation que pourra revêtir ce projet et les activités (récurrentes ou ponctuelles) qui pourront y être menées.

Votre implication participera à la réussite de ce lieu de vie.

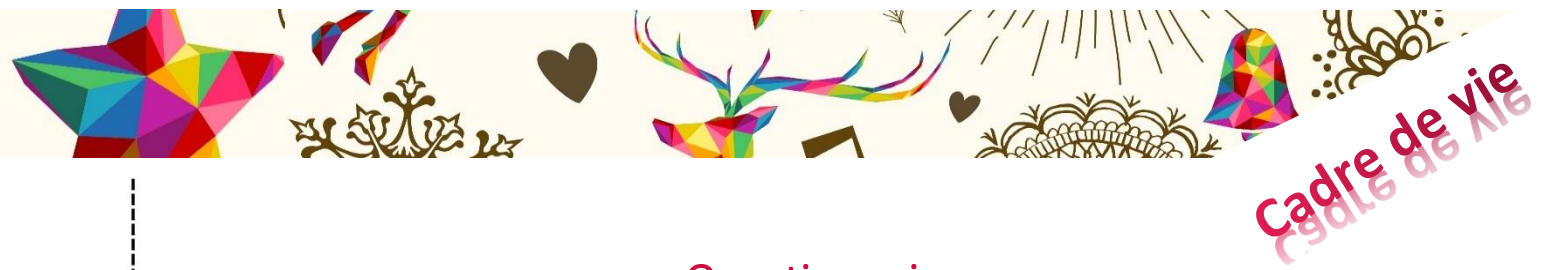
La maison citoyenne sera un lieu créé par et pour les habitants, offrant des conditions favorables à l'émergence d'initiatives citoyennes, locales et durables. Elle est conçue à travers une démarche participative, intégrant toute personne ou association désireuse de collaborer aux rayonnements de ces valeurs.

Nous
souhaitons que
ce lieu soit le
vôtre.

Lien vers le questionnaire
en ligne :

[https://frama.link/enquet
e-maison-citoyenne](https://frama.link/enquet-e-maison-citoyenne)





Questionnaire

Question 1 : Comment voyez-vous ce lieu ?

.....

Question 2 : Quelle activité aimeriez-vous voir proposer ou proposer vous-mêmes ?

- Culturelle / artistique (ciné débat, expo, photo, musique, ...) laquelle
- Technologique laquelle
- Informatique
- Espace de coworking
- Café citoyen
- Echange de savoirs (jardinage, aide administrative, petit bricolage, accompagnement scolaire, langue étrangères, ...)
- Espace lecture / ludothèque
- Autres :

Précisez le contenu :

Question 3 : Quel pourrait être votre degré d'implication bénévole dans la Maison ?

- Utilisateur
- Coordonnateur
- Animateur
- Porteur de projet
- Autre :

Question 4 : Avez-vous des idées de nom pour cette maison ?

Prénom :

Age :

Adresse mail ou numéro de tél :

Date de retour max : 6 janvier 2020

Un questionnaire par personne



Questionnaire

Question 1 : Comment voyez-vous ce lieu ?

.....

Question 2 : Quelle activité aimeriez-vous voir proposer ou proposer vous-mêmes ?

- Culturelle / artistique (ciné débat, expo, photo, musique, ...) laquelle
- Technologique laquelle
- Informatique
- Espace de coworking
- Café citoyen
- Echange de savoirs (jardinage, aide administrative, petit bricolage, accompagnement scolaire, langue étrangères, ...)
- Espace lecture / ludothèque
- Autres :

Précisez le contenu :

Question 3 : Quel pourrait être votre degré d'implication bénévole dans la maison ?

- Utilisateur
- Coordonnateur
- Animateur
- Porteur de projet
- Autre :

Question 4 : Avez-vous des idées de nom pour cette maison ?

Prénom :

Age

Adresse mail ou numéro de tél :

Un questionnaire par personne

Date de retour max : 6 janvier 2020





JOYEUX
NOËL



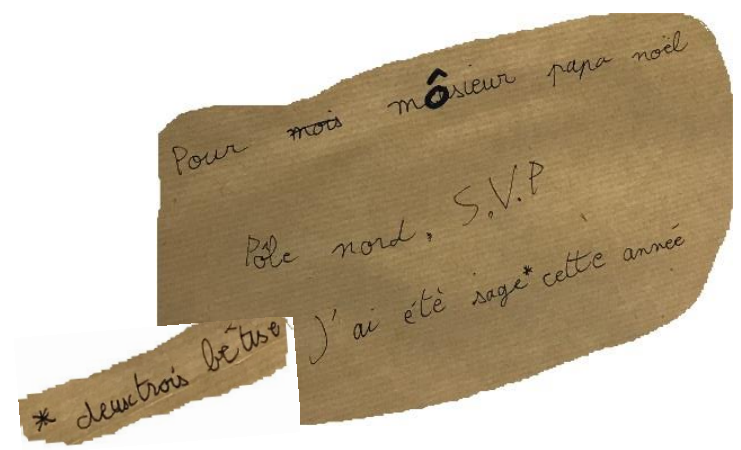
NOËL À VILLENOUVELLE

Cette année, pour les fêtes de Noël, votre municipalité a installé un sapin de 3m50 de haut qui n'attendait que vos décorations pour se parer.... **Merci à tous pour votre participation !!!**

Grâce à la boîte aux lettres posée au pied du sapin, 72 lettres de nos petits villenouvellois ont été reçues par le Père Noël avant qu'il ne vienne les voir sur la place du marché de Villenouvelle.



Merci aux agents municipaux pour la confection de la boîte aux lettres



→ Vous ne le savez peut-être pas mais le secrétariat du Père Noël a été créé en 1962. Depuis cette date, ce sont les lutins du Père Noël, situés à Libourne, qui s'occupent de répondre aux lettres. Chaque année, ce sont des millions de lettres d'enfants de 150 pays qui arrivent en France.

→ En France il est possible d'écrire à deux personnalités sans qu'il ne soit nécessaire de timbrer la lettre. Savez-vous lesquelles ?



Le CCAS* DE VILLENouvelle

*Centre communal d'action sociale

La nouvelle équipe municipale du CCAS est constituée de Nicolas FEDOU président, Anne-Marie ROBERT Vice-présidente, Gilles VIEULLES, adjoint, Jacqueline CALASTRENG, Thomas PORTIER, Pierre MAFFRE, conseillers municipaux et de 5 membres extra municipaux.

Le CCAS de VILLENouvelle travaille actuellement sur la mise en place du quotient familial pour les services de restauration scolaire et de garderie des écoles maternelle et élémentaire. Le quotient familial est un indicateur de niveau de vie d'un foyer fiscal, il permettra d'établir une grille de tarification en fonction des moyens de chaque famille.

Afin de pouvoir élaborer une grille la plus proche possible de la situation des parents de Villenouvelle, le CCAS a besoin du quotient familial de chaque foyer. C'est pour cette raison qu'un formulaire anonyme a été envoyé à chaque famille.

Le CCAS doit désormais rassembler les réponses des familles et les étudier pour établir une grille comportant plusieurs tranches de revenus.

Autres missions du CCAS

Pendant la canicule nous avons apporté aux aînés de notre village un soutien moral et une prise en charge de distribution de packs d'eau.

Pendant la crise sanitaire nous avons été à la disposition des personnes pour les renseigner, les aider, les accompagner et répondre à leurs questions.

Nous réfléchissons sur d'autres mesures à mettre en place et sommes à votre écoute pour toute difficulté.



Portage de repas à domicile

Pour vous inscrire : une procédure simple et rapide !

- L'inscription doit se faire auprès du CCAS de Villefranche-de-Lauragais situé Place Gambetta dans les locaux de la Mairie.
- Il vous sera remis le règlement, ainsi qu'une fiche d'inscription que vous devrez rapporter dûment compléter au secrétariat du CCAS.

CCAS de Villefranche de Lauragais :

05 34 43 31 61 - ccas@mairie-villefranchedelauragais.fr

Si vous ne pouvez vous déplacer, le secrétariat de mairie de Villenouvelle tiendra un dossier à votre disposition sur demande.



TRAVAUX ET AMENAGEMENTS



Les 3 opérations programmées en 2020 sont reportées pour le 1^{er} semestre 2021 :



- **Place des fontaines** : Rénovation de l'éclairage public en passage en LED pour un montant de 29486 €HT

- **Lotissement des Mûriers** : Rénovation de l'éclairage public en passage en LED à un coût de 23725 €HT



- **Aire de co-voiturage du « Puntou »** : Création d'un éclairage public sur l'aire de co-voiturage en LED pour 10 114 €HT.

→ Pour rappel, les opérations décrites ci-dessus sont subventionnées à hauteur de 80 % par le SDEHG.



A ce jour, seul les regards et les fourreaux sous terre sont en places, le SRO (sous répartiteur Optique) au niveau de l'arrêt de bus de la place de la bascule est installé. La commercialisation de la 1^{ère} phase auprès des opérateurs est annoncée pour la fin du 1^{er} semestre 2021.



Suppression de la station d'épuration des Mûriers

La démolition de la station d'épuration a été effectuée. Les travaux de construction d'un poste de refoulement et d'un transfert de réseau du lotissement des Mûriers sont en cours de finalisation.

Travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif route de Mauremont

La Commission d'Appels d'Offres de Réseau 31 qui définit le prestataire des travaux a eu lieu la première semaine de décembre. Le marché sera notifié au mois de décembre.

Une phase préparatoire organisant le planning des travaux se déroulera en début d'année, elle se fera en coordination avec la Mairie. L'idéal pour Réseau 31 est d'effectuer les travaux durant la période estivale pour profiter d'une météo favorable et de la diminution du trafic routier liée à l'absence des transports scolaires.

Une réunion publique pour les habitants devrait être organisée durant le mois de février afin de leur donner toutes les informations utiles.



Entretien des Berges

L'entretien des berges de l'Hers Mort a été réalisé par le syndicat du bassin de L'Hers Girou au mois de novembre 2020.

Suite à plusieurs réclamations, la mairie a demandé un état des lieux des berges du Merderic. Les travaux d'entretien du Merderic vont être réalisés au cours de l'année 2021.

Une aire de covoiturage à Villenouvelle

Après quelques semaines de travaux, Villenouvelle bénéficie désormais d'une aire de covoiturage à l'entrée du Chemin du Cammas.

C'est la 25^{ème} ouverture d'aire de covoiturage dans le département. Dans une démarche éco-responsable la totalité du financement est prise en charge par le Conseil Départemental. Cette aire compte 25 emplacements de stationnement dont un réservé aux personnes à mobilité réduite.



Infrastructure sportive du Stade Raymond Castelle

Ce bâtiment, destiné aux associations sportives utilisatrices des stades et terrains municipaux, sera situé au stade Raymond Castelle et accolé aux vestiaires actuels.

A ce jour, le montage financier est en cours ainsi que l'étude technique dirigée par l'architecte retenue, Mme Montoriol.

Les appels d'offres au marché seront lancés au cours du 1^{er} trimestre 2021.

Le début des travaux est programmé pour cet été 2021 pour une durée de 1 an.

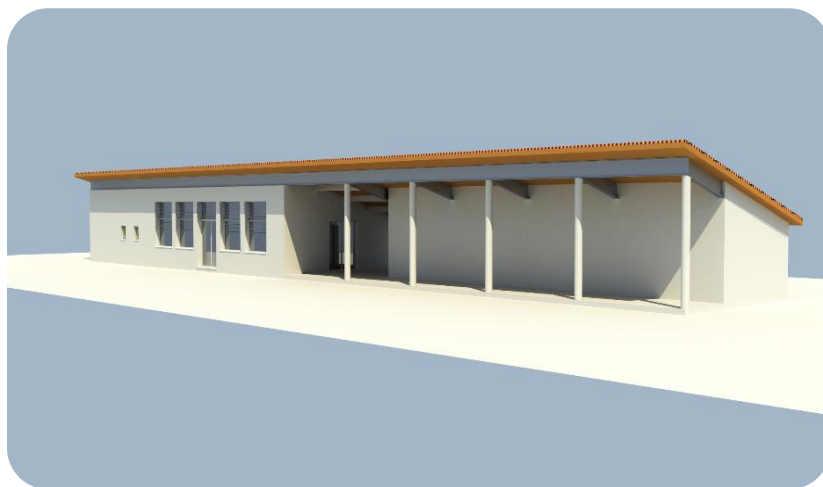


Image non contractuelle



Rénovation de la toiture de la Mairie

Après l'avis favorable des bâtiments de France, la dernière tranche de réfection de la toiture de la mairie a été réalisée ce mois-ci par l'entreprise Sud Toiture Charpente. Le coût de ces travaux s'élève à 19 800 €.

Cuisine du foyer

Les travaux de réhabilitation du foyer sont terminés. Ces travaux ont permis de remplacer certains équipements devenus obsolètes et de réorganiser les éléments entre eux. Les murs et plafonds ont été également remis en état. Le prix des travaux est de 14 000 €.



Ancien presbytère

Les travaux de l'ancien presbytère vont débiter par la réfection de la toiture. Courant du premier semestre 2021, les travaux d'aménagement interne vont être réalisés. Ces travaux concernent l'installation électrique, la mise en conformité des accès aux personnes à mobilité réduite (PMR) et la création de sanitaires au RDC. Le budget prévu est de 65 000 €.

Ce bâtiment pourra ensuite accueillir la maison citoyenne.



Ecole maternelle

En octobre, l'un des deux systèmes de chauffage (pompe à chaleur) de l'école maternelle a fait l'objet d'un remplacement suite une panne importante. Cet achat est revenu à 14 500 € pour la commune.

Des travaux de mise en conformité électrique ont été réalisés suite à la visite de la commission sécurité du SDIS31 pour un montant de 5 780 €.



Le moment
info c'est
maintenant !

Le SAIP

Vous entendez un retentissement d'alarme chaque premier mercredi du mois ? c'est normal.

C'est « le SAIP », le système d'alerte et d'information des populations, mise en place par le Ministère de l'intérieur.

Qu'est-ce que c'est ? Le SAIP est un outil qui permet la diffusion d'un signal ou d'un message par les autorités lors d'un évènement d'une particulière gravité ou en situation de crise (attentat, catastrophe naturelle ou industrielle...).

Elle a été installée en 2017 à Villeneuve et elle est testée tous les premiers mercredis du mois à midi.



URBANISATION

Suite à la dernière révision du PLU (plan local d'urbanisme) de novembre 2012 et afin de répondre au mieux aux exigences du SCOT Lauragais (Schéma de Cohérence et d'Orientation du Territoire), 3 lotissements sont en cours de construction.



Lotissement du Merderic : 7 maisons → 1^{ère} habitations au 1^{er} semestre 2021.

Lotissement « Les jardins de Marie » : 12 maisons du T3 au T5 → Livraison 2nd semestre 2021.



Lotissement « Le Souleilla » : 58 lots → 1^{ère} habitations au 1^{er} semestre 2022.

Ces nouvelles constructions vont permettre de revitaliser notre village, notamment pour nos actuels et futurs commerces et artisans mais aussi pour nos associations.

Elles vont également permettre d'augmenter l'effectif de notre groupe scolaire qui connaît depuis plus de 11 ans une baisse inquiétante d'occupation (143 enfants aujourd'hui) avec comme effet 2 fermetures de classe en 2013 et 2018. La capacité maximale de notre groupe scolaire est de 220 élèves.

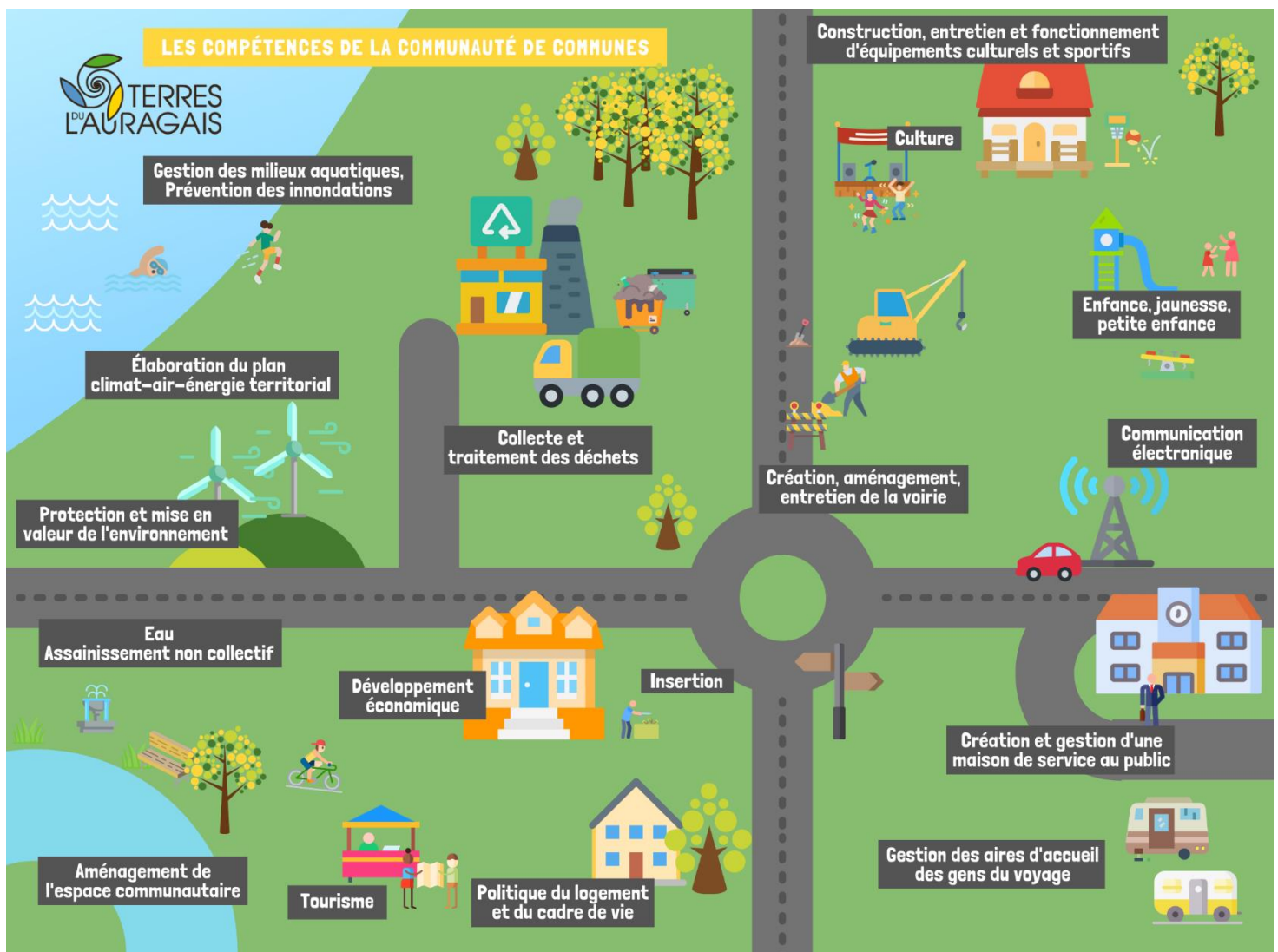
L'objectif depuis 2014 est dans un premier temps de remplir les classes existantes puis dans un second temps la réouverture de ces 2 classes fermées (maternelle et élémentaire) en lien avec l'Inspection Académique.

NOTRE INTERCOMMUNALITÉ DES TERRES DU LAURAGAIS

L'intercommunalité des Terres du Lauragais, c'est 58 communes et plus de 38000 habitants étendus sur une superficie de 617 km². Elle se compose d'un bureau exécutif : un Président, 12 Vice-Présidents et de 70 élus membres de commission.

Notre Maire, Monsieur Nicolas FEDOU, a été élu le 15 juillet 2020 Vice-président chargé de la gestion des bâtiments intercommunaux et des espaces verts.

Madame Anne-Marie ROBERT, conseillère municipale, a été nommée conseillère communautaire déléguée du CIAS (centre intercommunal d'action sociale) et déléguée à la commission petite enfance.





L'ECOLE

L'année scolaire 2020-2021 débute sous des restrictions et protocoles sanitaires imposés dans le but d'assurer l'enseignement en présentiel aux 143 élèves de l'école Jean Soucale.

Nouveautés à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint :

- Le port du masque est rendu obligatoire à l'école élémentaire dès 6 ans. Cette mesure préventive est bien acceptée par les enfants.

- La Mairie a réorganisé les temps de garderie par la mise en place de deux garderies distinctes. Les maternelles restent au lieu habituel dans la maternelle et les élémentaires sont accueillis dans leur propre établissement. Cette décision fut prise en rapport à la situation sanitaire et aux risques Vigipirate accrus. Elle nécessite l'emploi d'un agent supplémentaire et une réorganisation interne pour

un montant annuel de 10 000 €. Pour le plan Vigipirate, il est important d'assurer la sécurité de vos enfants en fermant les portillons après chacun de vos passages. Cette organisation fait l'objet de très bons retours tant de la part des parents, des enfants que des enseignantes.

Depuis le début de l'année, la mairie a effectué de nombreux travaux à l'école maternelle : changement de la pompe à chaleur, mise aux normes de prises électriques, mise en place de grilles de sécurité aux fenêtres côté rue (prévu pour février 2021).

La Mairie prévoit une rénovation de l'école élémentaire en plusieurs phases, sur plusieurs années en commençant tout d'abord par les sanitaires (travaux prévus à l'été 2022).

La cantine fonctionne depuis le mois de septembre comme au mois de juin. Les enfants restent groupés par classe pour manger et une distance de séparation est respectée entre chaque groupe. De plus les élèves de l'élémentaire attendent le départ des petits de la maternelle pour rentrer dans le réfectoire et s'installer pour le repas.

Concernant les temps d'activités périscolaires, chaque classe est prise en charge par un animateur, il n'y a pas de brassage entre les classes. Sur ces temps-là, les enfants oublient les contraintes quotidiennes en préparant des objets de décoration de Noël, en jouant et chantant. Beaucoup de joie et de rigolade, ils en redemandent ! A la maternelle, les enfants ont décoré le sapin, et viennent par leurs coloriages égayer la grande salle d'activités, ce qui fait d'ailleurs très plaisir aux petits qui se dépêchent de finir leurs dessins pour vite les afficher.



Sous le préau de l'école élémentaire le sapin a lui aussi été décoré et la petite maison du père Noël installée.

Le préau est quant à lui embelli par les nombreux dessins et pliages qu'ont élaboré les enfants pendant les temps des TAP (Temps d'activité périscolaires)

Le personnel communal présent aux écoles et la Mairie vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année en famille.

Prenez soin de vous.



INSERTION DES JEUNES



Le plan 1 jeune, 1 solution

Pour aider les 750 000 jeunes arrivés sur le marché du travail en septembre 2020 mais aussi ceux qui sont aujourd'hui sans activité ou formation, le Gouvernement mobilise un budget de 6,7 milliards d'euros, soit un triplement des moyens consacrés aux jeunes. Le plan **1 jeune 1 solution**, lancé le 23 juillet 2020, vise à offrir une solution à chaque jeune. Il mobilise un ensemble de leviers : aides à l'embauche, formations, accompagnements, aides financières aux jeunes en difficulté, etc. afin de répondre à toutes les situations. L'objectif est de ne laisser personne sur le bord de la route.

Accédez à des milliers d'offres d'emploi, trouvez une formation, bénéficiez d'un accompagnement individualisé, vous inscrire dans une mission de service civique...

Vous trouverez tout sur la plateforme :
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Employeurs, Les solutions pour vous aider à recruter...

Vous souhaitez vous informer sur les mesures d'aide, déposer une offre d'emploi ou participer à un événement de recrutement,

retrouvez toutes les explications sur la plateforme
<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Votre entreprise recrute ou porte une initiative pour l'emploi des jeunes ? Rejoignez la mobilisation "Les entreprises s'engagent"

<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/entreprises/inscription>

La mission locale vous accompagne et vous conseille

Antenne de Labège
05 61 28 71 30
mlhg.labege@ml31.org

LE RECENSEMENT DES JEUNES



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date d'anniversaire de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la Journée Défense et Citoyenneté est demandée lors des inscriptions aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique ...).

De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales de la commune de domicile à 18 ans (en cas de changement d'adresse, ne pas oublier de prévenir le Bureau du Service National concerné et de contacter la mairie de la nouvelle adresse).

Les jeunes, non recensés dans les délais légaux, pourront régulariser leur situation auprès de leur mairie d'habitation.

Pour être recensé deux possibilités :

- se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et du livret de famille
- en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers.fr>

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ... QU'EST-CE QUE C'EST ?

Après avoir effectué ses formalités de recensement, un jeune reçoit une convocation pour passer la journée défense et citoyenneté (JDC). Cette appellation remplace l'ancienne JAPD (journée d'appel de préparation à la défense). Cette journée permet aux jeunes de découvrir les métiers et les spécialités proposées par la Défense.

La participation à la JDC est obligatoire. Si la personne travaille, elle bénéficie d'une autorisation d'absence exceptionnelle d'une journée que l'employeur doit rémunérer. Néanmoins, une personne peut être dispensée de JDC dans l'un des cas suivants :

- en cas de force majeure (maladie grave par exemple)
- lorsqu'elle est titulaire d'une carte d'invalidité
- lorsqu'elle dispose d'un certificat médical délivré par un médecin agréé par le Ministère de la défense indiquant qu'elle est définitivement inapte à participer à cette obligation.

Le jeune est convoqué le matin. La journée se termine en fin d'après-midi. Elle se déroule comme suit :

- la personne est accueillie par un petit-déjeuner (croissants, café, etc.) ;
- au cours de la journée, elle suit des modules d'informations sur les responsabilités du citoyen et les enjeux de la défense et accomplit des tests de connaissance de la langue française. Elle peut éventuellement suivre une initiation aux gestes de premiers secours ou faire une visite d'installations militaires ;
- un repas est offert le midi.



Vous avez entre 16 et 25 ans ? Soyez en règle au regard du service national !

Tous les jeunes Français doivent effectuer la Journée défense et citoyenneté (JDC). Sachez que sans attestation de participation à la JDC, votre inscription aux examens ou concours sera refusée. Alors, effectuez ces démarches sans tarder !



Calendrier de vos démarches	
Entre 16 ans et 16 ans et 3 mois	Faites-vous recenser à la mairie de votre domicile ou sur Internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.
A 16 ans ½	Créez votre compte sur www.majdc.fr dès réception d'un mail du Service National
A 17 ans	Vous êtes convoqué(e) à la Journée défense et citoyenneté.

QUEL CERTIFICAT PRODUIRE POUR LES EXAMENS ET CONCOURS ?

Pour les moins de 18 ans

L'attestation de recensement

Pour les 18-25 ans

Le certificat individuel de participation à la JDC

ou l'attestation individuelle d'exemption médicale



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



J'ai entre 16 et 25 ans



Je m'inscris en quelques clics



Je m'informe de A à Z



Pourquoi créer votre compte sur
majdc.fr ?

- ✓ Pour changer la date et le lieu de votre JDC ;
- ✓ Pour recevoir une convocation dématérialisée ;
- ✓ Pour géo-localiser le site JDC ;
- ✓ Pour retrouver votre attestation de participation.



Connectez-vous sur



LA COMMUNICATION À VILLENouvelle

Pour vous tenir informés et au fait des événements et projets divers, la commune vous propose divers outils.

Vie municipale
Vie municipale



Bienvenue sur notre nouveau site internet !
Retrouvez toute les infos et actus sur :
www.mairie-villeneuve.fr



L'agenda de poche 2021, vous sera
distribué courant janvier. Il vous est offert par
les commerçants locaux.



N'oubliez pas de vous inscrire sur les pages Facebook pour suivre les actualités du village et des Villenouvellois...

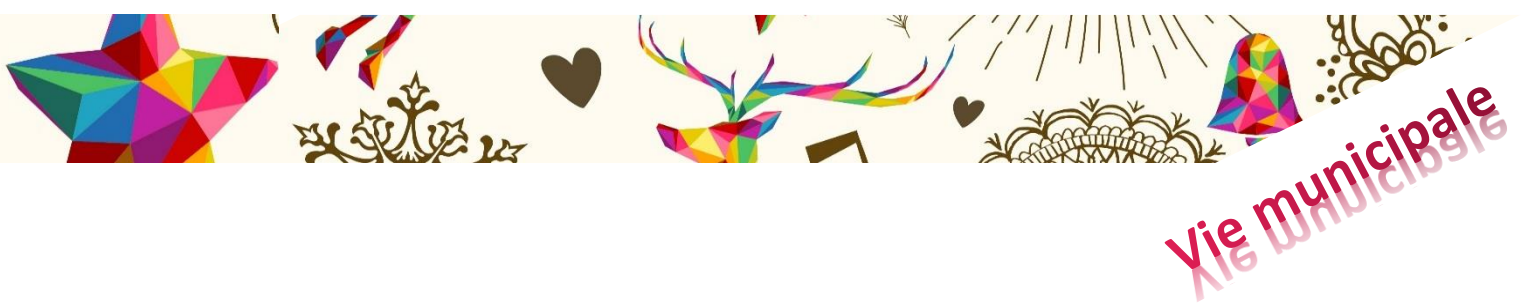
Les infos de Villeneuve : événements associatifs et municipaux / informations municipales

La page de la solidarité à Villeneuve : échanges et entraide entre les habitants



Guides pratiques élaborés par la Mairie. Accessibles sur le site internet et disponibles en mairie.





MÉDIATHÈQUE

Ouverture-Fermeture-Réouverture... !

Cette situation particulière permet de se rendre compte à quel point la lecture est indispensable pour certaines personnes. La télé ne peut en rien remplacer l'imagination, l'évasion et le plaisir que procure la lecture...

Tant que la situation sanitaire perdure, la médiathèque continue à n'ouvrir ses portes que deux fois par semaine et en respectant un protocole strict comme indiqué ci-dessous :

Les jours d'ouverture sont :

- Mercredi de 16h00 à 18h30
- Samedi de 10h00 à 12h30

Entrée limitée à 4 personnes

Consignes à respecter :

- Port du masque obligatoire à partir de 6 ans
- Lavage des mains à l'entrée avec du gel hydroalcoolique
- Pas de lecture sur place
- Les enfants de moins de 6 ans ne touchent pas les livres, le choix se fera avec l'aide d'un adulte.

N'attendez pas pour venir ! Un grand choix vous attend sur plusieurs thèmes : BD, contes, livres pour enfants, pour ados, pour adultes, cuisine, bricolage, Histoire, Psycho ... des livres anciens mais aussi des nouveautés et des prêts de la médiathèque départementale.

Ô plaisir de vous accueillir !

médiathèque



Moteur de recherche internet utile et gratuit !

Une recherche, une goutte d'eau !

Les gouttes d'eau sont alors transformées en monnaie.

Choisissez un projet qui vous tient à cœur puis reversez l'ensemble de vos récoltes à une association coup de cœur !



Depuis le 1^{er} septembre, Noëlie vous accueille chaleureusement aux nouveaux horaires de votre agence postale.

Nous vous rappelons les horaires et jours d'ouverture :

Lundi : 8h30 – 13h00

Mercredi : 15h00 – 19h00

Vendredi : 8h30 – 13h00

Venez découvrir l'ensemble des services postaux et financiers dans votre agence postale communale.



Agenda



En raison de la crise sanitaire, le traditionnel repas des aînés ainsi que les vœux à la population sont annulés.

Nos aînés recevront cette année un coffret gourmand offert par la municipalité.

RAPPEL

Les trottoirs appartiennent au domaine public. Toute occupation du domaine public est interdite.



En raison du respect des mesures barrières, les horaires des tournées sont modifiés. Pensez à bien sortir la caissette de tri la veille de la collecte : le dimanche soir.



En cadeau de naissance, chaque nouveau petit villenouvellois se verra offrir un doudou de fabrication locale (L'Atelier de Chris à Caraman)



Un livre du parrainage civil offert par la mairie sera remis à nos futurs petits citoyens à chaque cérémonie





INTERVIEW DOCTEUR FAURÉ

- **Depuis combien de temps exercez vous à Villeneuve ?**

J'exerce à Villeneuve depuis le 1^{er} juin 1984. Si l'on rajoute 4 années d'hôpital, cela fait 40 ½ que je soigne des patients.

- **Pouvez-vous nous raconter vos débuts, votre installation dans la commune ?**

Mon installation à Villeneuve fait suite à une annonce que le maire de l'époque, Francis FEDOU, avait passé auprès de l'ordre des médecins de Toulouse, car le village était en recherche d'un médecin. Mon premier contact avec les Villenouvellois s'est fait, durant l'hiver 83-84, un dimanche après-midi avec M. Le Maire au terrain de rugby. Après quelques travaux au 1^{er} semestre 1984, j'ai démarré au "presbytère" du village le 1^{er} juin, et j'y ai habité 4 ans.

- **36 ans, c'est que vous vous êtes plu.... Vous avez vu évoluer les générations et grandir les familles du village. Avez-vous apprécié d'exercer auprès des Villenouvellois ?**

36 ans ½ c'est long mais à quelques jours de la fin je n'en vois qu'un résumé bien court. Si je suis arrivé par hasard à Villeneuve, mon souhait était d'être médecin dans un village et de pratiquer une médecine de famille. A ce titre j'ai été plutôt gâté car pour nombreuses familles, j'ai connu et soigné 4 générations voire 5 pour certaines.

- **Après avoir connu des journées de travail bien remplies, aujourd'hui comment envisagez-vous la suite ? Avez-vous fait une formation de préparation à la retraite ?**

Parallèlement à mon activité de généraliste, je suis également médecin coordonnateur d'une EPHAD à Belberaud, activité que je garde pour le moment. Pour moi, pas de formation de préparation à la retraite : il y a tant de choses que je n'ai pu faire....

- **Souhaitez-vous dire un dernier mot aux Villenouvellois qui vous liront ?**

Je remercie les 3 maires que j'ai connus durant ces années : Francis FEDOU, Louis CAZENEUVE et Nicolas FEDOU. Il y a toujours eu une relation de confiance entre nous. Ils ont toujours été présents pour faciliter notre exercice professionnel. Je remercie aussi toutes ces familles Villenouvelloises qui m'ont fait confiance au début de ma carrière et que j'ai accompagné durant toutes ces années.

Une anecdote pour finir :

Durant l'hiver 1985, hiver très rigoureux, on a frappé à la porte du presbytère en pleine nuit : il y avait des coupures d'électricité, une personne était tombée dans son escalier et s'était ouvert le menton : je l'ai recousu à la lueur d'une bougie...presque le moyen âge.

→ Monsieur FAURÉ a tenu à remercier l'ensemble des Villenouvellois par l'intermédiaire des élus en intervenant lors du Conseil Municipal du 17 décembre.





Retrouvez chaque jour, 1 actu sur le site internet : www.1jour1actu.com

LE SAVIONS-NOUS ?



La biodiversité est indispensable à la vie sur notre planète. Mais qu'est-ce que ça veut dire exactement ?

C'est quoi, la biodiversité ?



La **biodiversité**, ce sont les plantes, les animaux, les lacs, les montagnes, les forêts, sans oublier les humains...



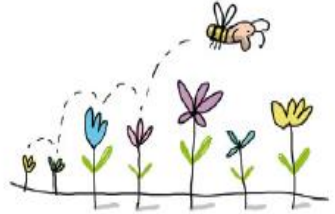
C'est donc l'ensemble des êtres vivants et des milieux naturels. Et également les **relations** qu'ils tissent entre eux.



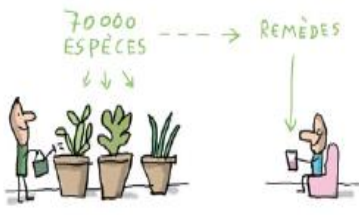
Car sur terre, **rien ne vit seul**, dans une bulle, sans lien avec les autres espèces ou avec son lieu d'habitation.



Sans abeilles ? Pas de **transport de pollen** d'une plante à l'autre pour faire des graines. Donc, plus de fleurs ni de fruits.



Sans végétaux ? Difficile de **se soigner** car plus de 70 000 espèces de plantes servent à fabriquer des remèdes.



Aujourd'hui, ce **trésor d'équilibre** où chaque élément a son utilité est menacé par les activités humaines.



On pêche **trop de poissons**, on coupe **trop de bois**, on rejette **trop de produits chimiques** sur les sols...



La diminution du nombre d'espèces animales et végétales **menace** la vie de millions d'êtres vivants.



Des solutions existent ! Replanter des arbres, encourager l'agriculture bio, ou encore développer des aires protégées.



Texte : Catherine Ganet, adapté par Marie Révillion. Illustrations : Jacques Azam.



Naissances :

LUCAS Léonie

TOUSSAINT Antonin

BAYLET PY Lilian

GRANDJEAN Nathan

COURTOIS Firmin

RANZA PANIER Cosme

BELAYEL Noah

RAMADE Quentin

EGLEM Alix



Mariages :

MONTICELLI Robin & ANDRIAMBOHANGY Hanitrinala

GARCIA Eric & PUECH Carole

RAMADE Thierry & CONSTANTIN Chantal

Décès :

Mme DESPEYROUS Marie Antoinette

Mme SAINT-MARTY Odette

Mme CAHUZAC Mireille

M. ESCRIBE Lucien

M. BARROSO MARTINS José

M. CABANES André

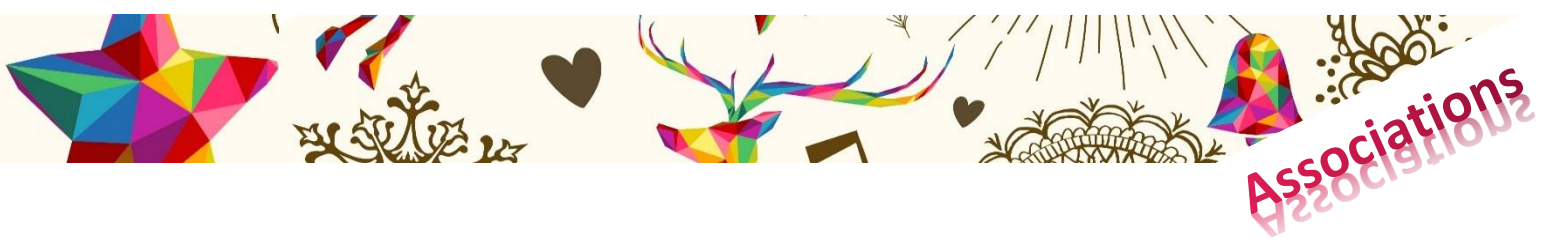
Mme CHEVAILLIER Jacqueline

M. TULET Michel

Mme FEDOU Marie

Mme GARCIA Rose-Marie





Gym bien-être

UN CONFINEMENT AU TAPIS

Malgré les temps troublés et peu engageants que nous traversons, septembre nous a offert une belle surprise en cette rentrée d'une foule volontaire et pressée de dérouler son tapis autour de Patricia et son association « **Gym bien-être** », entre Pilates et Gym Tonic.

-Le **PILATE** est une pratique sportive « douce » mais puissante qui vise à renforcer les muscles des chaînes profondes du corps (placement précis, mouvements lents, respiration profonde) ; l'objectif est de ramener le corps dans un alignement idéal, créant ainsi une forte stabilité permettant de lutter efficacement contre les douleurs et blessures permanentes.

Il allie une combinaison subtile dans une maîtrise du triptyque : concentration, respiration, équilibre pour une harmonie funambule entre le corps et l'esprit. Il en résulte une amélioration de la force, de la souplesse, de la coordination et du maintien.

Cours les **lundi 19h30-20h30, mardi 19h30-20h30, mercredi 18h30-19h30 et jeudi 10h-11h** ;

-**GYM-TONIC** est une activité plus « cardio » avec chorégraphies et musique rythmées visant au renforcement musculaire de l'ensemble du corps. Assurément tonique et dynamisant pour vos muscles, une « loi des séries » équilibrée tout en dynamique mais qui ne vous sera pas fatale, dans laquelle chacun peut moduler rythme et effort selon sa forme ou son niveau. Cela mérite de faire couler un peu d'encre car novices, sportifs occasionnels ou confirmés, chacun y trouve son compte.

Cours le **mercredi 19h30-20h30**.

Septembre et son ambiance de retrouvailles radieuses et exaltées nous a tous à nouveau enfin réunis ; les inconditionnels, les plus férus adeptes et quelques nouveaux adhérents forment envers et contre tout une troupe de 59 participants.

Octobre formidable, tous en progrès déjà, jusqu'à ce que nous fauche l'annonce d'un confinement pourtant pressenti. Nous y étions préparés. Aussi, c'est autour des visio-cours que Patricia nous rassemble désormais autour du tapis, mais l'ambiance n'y perd rien car entre son et image capricieuse parfois, les cours restent célébrés par l'inaltérable bonne humeur de la troupe que Patricia préside du haut de son œil plus acéré que jamais.

À l'aune de tout cela, et selon notre devise, s'il vous prenait juste l'envie d'entrebâiller la porte de la curiosité, le tapis vous sera déroulé. Pour cela, merci de contacter l'animatrice Patricia Prefol au 06 10 10 77 97 ou par mail gymbienetre02@gmail.com.

Katia, la secrétaire

De gauche à droite :

Trésorière : Laury QUADRADO, Animatrice : Patricia PREFOL, Présidente : Salima BOULAHDJEL, Secrétaire : Katia MONTSENY





Les Môm' en faits

Notre association se veut festive et veut apporter de la joie aux petits et grands du village. La pandémie qui touche notre pays ne nous a pas permis de réaliser toutes les animations programmées depuis la rentrée de septembre, comme Halloween ou la Bourse aux jouets. Cependant, nous voulons poursuivre certains événements au sein de l'école et auprès des membres de l'association comme la vente de sapins pour les fêtes de fin d'année. Ces opérations nous permettent de récolter des fonds afin de poursuivre nos engagements auprès des enfants du village.

Voici les dates suivantes à noter dans vos agendas (si les conditions s'améliorent) :

- ⇒ Dimanche ludique : les dimanche 13 décembre 2020, 17 janvier 2021, 07 février 2021 et 07 mars 2021
- ⇒ Carnaval : 21 mars 2021
- ⇒ La chasse aux œufs : 04 avril 2021
- ⇒ Le loto : 07 mai 2021
- ⇒ Les 10 ans de l'association : le week-end du 28 au 30 mai 2021

Nous restons actifs et réfléchissons à faire évoluer nos activités et notre association auprès des jeunes ados. Si vous avez des idées, des pistes qui nous permettraient d'étendre nos missions alors rejoignez-nous ! Poursuivre nos activités, en développer des nouvelles, telle est notre volonté !

Des bénévoles ayant des idées plein les têtes, de l'énergie à distribuer et surtout, des supers souvenirs pour les enfants et les ados, c'est notre souhait !!! Nous espérons poursuivre, dans un contexte plus favorable, toutes nos actions prévues l'année prochaine.

Vous pouvez nous contacter via notre compte Facebook Les Môm en Faits ou notre e-mail les.mom.en.faits@gmail.com. Vous pouvez également utiliser la boîte aux lettres de la mairie, les messages nous sont transmis !



Gym adulte

Tous les lundis à 18h Philippe Vidoni dispense un cours de gymnastique pour tous, avec pour dominante une remise en forme générale, basée sur une correction posturale, avec un renforcement musculaire, et une amélioration de la condition physique en tenant compte des problèmes de chaque participant, pour leur rendre le quotidien plus agréable et moins douloureux. Il est possible d'aménager des exercices de reprise après une blessure, grossesse ... Les adhérentes ont aussi la possibilité de participer aux cours d'aquagym dispensés à la clinique de Monier. Pour tous renseignements complémentaires (06.68.03.80.00).

Bien cordialement,

P Vidoni



E.S.V Rugby

L'Etoile Sportive Villenouvelle Rugby au repos forcé !

Depuis fin octobre, l'école et les équipes séniors de l'ESV ne peuvent plus pratiquer le rugby et toutes les compétitions sont suspendues au moins jusqu'au 10 janvier. La frustration ne s'arrête pas là car l'étoile s'est déplacée quatre fois en championnat sans avoir pu encore montrer son nouveau visage devant son public du stade Raymond Castelle ! Tout cela en raison des aléas du calendrier et des inversions de matchs en octobre pour cause de vestiaires fermés en Haute-Garonne.

L'ESV, engagée en championnat Occitanie de 2^{ème} série, a débuté la compétition en septembre. Elle a ramené des quatre matchs à l'extérieur une victoire et deux bonus défensifs, ce qui la place sur de bons rails en vue de la reprise prévue cet hiver si les autorisations le permettent. L'étoile va ainsi bénéficier d'une phase retour favorable avec de nombreuses réceptions au stade de Villenouvelle, dont deux derbies contre Caraman et Labastide Beauvoir. A ce jour, nous ne connaissons pas encore les dates officielles des rencontres ni les adaptations possibles du calendrier.

Les manifestations prévues sont naturellement reportées voire d'ores et déjà annulées. Ainsi les traditionnels loto, repas de fin d'année avec l'Amicale, ou goûter de Noël de l'école de rugby n'auront pas lieu. Nous espérons pouvoir vous proposer d'autres rendez-vous au printemps selon les conditions et la situation sanitaire.



Toutefois, dans ces temps difficiles, nous sommes conscients que notre sort est dérisoire par rapport aux conditions que certains d'entre vous peuvent connaître. Malgré le contexte, nous souhaitons à toutes les villenouvelloises et tous les villenouvellois de belles fêtes de fin d'année. Nous pensons également à tous nos adhérents, bénévoles et amis étoilistes, et les encourageons à patienter un peu avant de pouvoir se retrouver autour de la main courante ou d'un moment agréable.

Prenez soin de vous,

les présidents et les membres du bureau de l'ESV Rugby.

Amicale E.S.V Rugby

La saison rugbystique a débuté à la date prévue en septembre, l'amicale de l'ESV Rugby se tenait prête à démarrer les repas de certains dimanches soirs comme chaque année.

Mais nous n'avons pas pu lancer les hostilités à cause de la pandémie de la Covid 19 qui a tout arrêté autant le sportif que les loisirs, les fêtes....

Nous ne pouvons pas encore vous régaler mais on espère vous réunir dès que ce match contre ce maudit virus sera gagné.

L'amicale de l'ESV Rugby est toujours active ; certes en sommeil par obligation, malheureusement absente derrière les fourneaux mais cela ne l'empêche pas de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année. On pense à vous, faite attention, restez prudent, pour se retrouver autour de bons repas au plus vite.

Happy Rugby 31

Cette année malgré la crise sanitaire le stage sportif happyrugby31 a pu se dérouler du 6 au 10 Juillet, il a rassemblé 51 stagiaires, filles et garçons. Les enfants accueillis de 8 heures à 18 heures ont vécu 2 à 3 heures de Rugby par jour. Ateliers techniques, jeux et matchs en opposition, ateliers ludiques d'arbitrage sans oublier l'incontournable et très demandé ventre-glisse. Mercredi journée sans Rugby au lac de Saint-Ferréol avec canoé, baignade, pétanque et course d'orientation.



Au niveau de l'équipe d'encadrement : 4 intervenants rugby :

Directeur Olivier Marin (éducateur des U14 du stade toulousain), Zoé BASTIDE (joueuse du top 16 à Blagnac), Jean Lasserre (entraîneur de l'équipe féminine de Blagnac), Didier Barnagaud (directeur de l'école d'arbitrage du stade toulousain), 3 intervenantes BAFA : Chloé, Lola et Axelle. Nous comptons bien organiser le stage cet été sur site à Villefranche.





Un stage en pension complète est à l'étude, nous reviendrons vers vous à ce sujet. En raison de la crise sanitaire que nous vivons l'activité team building a elle été malheureusement suspendue.

En cette période de fin d'année toute l'équipe happyrugby31 vous présente ses vœux de bonne année 2021, nous espérons bien sur revenir le plus rapidement possible à une vie normale. Plus que jamais nous avons tous besoin de bienveillance, d'entraide physique mais aussi et surtout psychologique. Respectons et développons le plus possible l'estime de soi et la bienveillance à l'égard d'autrui. C'est aussi en quelques mots le message que nous essayons de transmettre à travers nos diverses animations et manifestations.

Prenez bien soin de vous.

Pour nous contacter : Le mail happyrugby31@gmail.com ou le téléphone
06 11 65 88 65.

BAM

La BAM : école de musique associative

Démarrage masqué pour cette nouvelle saison 2020-2021, avec au programme la reprise des cours de piano, guitare acoustique, basse, chant, flûte à bec, batterie et l'accueil des premiers élèves en violon. Avec l'éveil musical et la chorale jazz, la BAM compte cette année 70 adhérents et 7 professeurs. Merci à tous d'avoir repris le chemin de la rentrée musicale !

Le confinement a interrompu les cours en présentiel pour quelques semaines mais les professeurs restent mobilisés pour proposer des cours à distance, en direct ou via des tutoriels et des vidéos. Merci à eux. Et pour que la musique perdure, nous prévoyons le montage d'un concert confiné de fin d'année, à partir d'enregistrements sonores des musiciennes, élèves et professeurs...

La tenue des événements musicaux de cette nouvelle saison reste dépendante de l'évolution de la situation sanitaire. Selon l'amélioration de la situation, nous espérons proposer le traditionnel Festiv'halle, en partenariat avec l'association la Voie de l'Art, pour la fin de la saison, en juin prochain. Croisons les doigts !

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, façon bal masqué !

L'équipe de la BAM

Pour tout renseignement sur l'association : www.bam31.fr



Société de chasse de Villenouvelle

Nous subissons tous les contraintes sanitaires et le confinement mais, pour nous chasseurs, ce n'est que notre loisir qui est perturbé, et nous restons solidaires de ceux qui ne peuvent absolument pas pratiquer leur profession.

Depuis le 1^{er} novembre, tout acte de chasse est interdit, cependant, devant l'augmentation de la prolifération de la faune sauvage et les dégâts faits aux cultures agricoles par les nombreux sangliers et chevreuils, la Préfecture nous a demandé d'effectuer des battues (vous avez peut-être vu des gilets orange dans la campagne !).

On peut dire que l'année 2020 est une mauvaise année sur le terrain et dans le relationnel de l'ACCA ; comme il se doit, nous avons annulé le repas de début de saison ainsi que la fête de la chasse...

Restons optimistes et espérons que le début de l'année 2021 nous permettra de pratiquer notre loisir, en toute liberté et surtout en toute sécurité sanitaire.

Bonne santé et bonne année 2021.

JC CHAMAYOU/Président



E.S.V Cyclotourisme-VTT



Une année à oublier, pour la saison 2020, en grande partie gâchée par la pandémie liée au Covid-19 et le cortège de restrictions l'accompagnant. Les différentes activités de plein air et randonnées ont été annulées et notre séjour au Pays Basque reporté. Période pendant laquelle on a arrêté de rouler, sauf pour ceux que ça faisait rêver de tourner en rond respectant la distance de 1 km.

Souhaitons que pour 2021, nous puissions, à nouveau sillonner les routes du Lauragais et découvrir ou redécouvrir campagne et montagne.

Convivial et facile d'accès, en randonnée nature ou autre, chacun à son rythme et selon ses envies, le vélo est la pratique sportive populaire par excellence et ses bienfaits pour la santé.

Malgré le contexte actuel, toute l'équipe de l'E.S.V. CYCLO vous souhaite les meilleurs vœux pour 2021.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE A TOUS ET PRENEZ SOIN DE VOUS

R.GUILHEMAT





E.S.V Pétanque

L'année 2020 se termine (enfin) et les licenciés de l'ESV pétanque n'ont pas pu profiter de jouer comme tout autre club sportif du village.

Après ce premier confinement, le bureau avait décidé d'organiser les concours du vendredi soir dans l'été mais pour des raisons sanitaires et de sécurité pour tout le monde nous avons décidé de les stopper.

Début septembre, pour le second tour de coupe de France nous avons reçu le club de Miramont de Comminges, l'esv pétanque s'incline 15 a16 face à un club de son niveau.

Quelques regrets sur cette journée pour pouvoir accéder au troisième tour mais une journée chaleureuse face à un club convivial.

La saison étant finie les joueurs et joueuses s'entraînent le mercredi après-midi avec les mesures sanitaires décidées par la fédération française de pétanque

Le bureau a décidé d'annuler son loto de fin d'année et décale son assemblée générale en début 2021 pour élire son futur bureau.

Nous espérons retrouver tous les licenciés et sociétaires pour l'année 2021 pour partager enfin des moments conviviaux et chaleureux.

L'E.S.V pétanque vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année 2020

Prenez soin de vous

Sébastien BACOU



Terpsichore

L'association de danse Terpsichore, créée en 1988, propose des cours de danse tous les jeudis [entre 17h00 et 21h00](#) au foyer de Villeneuve à côté de la mairie, de septembre à juin (en suivant le rythme scolaire).

L'année est clôturée par un spectacle.

Les disciplines enseignées sont l'éveil à la danse, la danse classique, la danse modern'jazz et le jazz, pour les enfants à partir de 5 ans, mais aussi pour les adolescents.

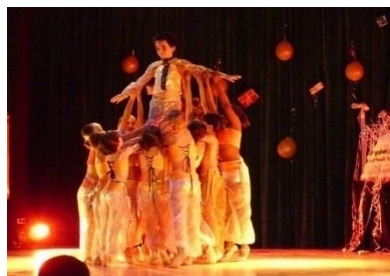
Les cours sont dispensés par Christine Boisseau, professeure diplômée d'état dans les disciplines classique et jazz.

Un cours d'essai est possible toute l'année.

Pour tous renseignements ou inscriptions :

[05 61 83 30 80](tel:0561833080) ou assoterpsichore@bbox.fr

Site : www.assoterpsichore.com





Les cheveux d'argent

ECHOS DES MANIFESTATIONS DU CLUB DEPUIS LE MOIS DE MARS

Comme indiqué dans le bulletin mensuel d'avril, diffusé à tous nos membres, la seule activité du club a été la participation d'un petit groupe à l'Assemblée Générale des Cheveux d'Argent, le mercredi 11 mars, à LEVIGNAC.

Depuis, plus rien, car le 15 mars est venue l'heure du confinement avec l'interdiction de tout rassemblement et la fermeture de tous les bâtiments municipaux, parmi lesquels les locaux du siège du club.

Fin juin, notre Conseil d'Administration a pu reprendre son fonctionnement avec une première réunion le 25 juin, organisée, Covid oblige, dans la salle du Foyer de Villenouvelle et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.



Cette première réunion a permis de faire le point sur les événements survenus depuis le mois de mars et particulièrement sur toutes les manifestations qui ont été annulées ou remises, et de faire, comme chaque fois, un point précis sur les finances du club.

Une deuxième réunion a eu lieu le 27 août, dans les mêmes conditions, avec pour objectif l'étude des possibilités et conditions de reprise de la rentrée de septembre...

Il convient de signaler que notre chorale a été invitée à participer à la cérémonie commémorative organisée par la Mairie de Villenouvelle le mardi 14 juillet : malgré l'absence de répétition préalable et avec un effectif réduit, elle a su assurer correctement la prestation attendue ; bravo les choristes !

Notre président, enfin, a rencontré le 24 août Mme Catherine LATCHE, nouveau Maire de Maurémont, pour faire connaissance et lui présenter le club.

Notre club a participé, comme chaque année, au Forum des Associations organisé par la Mairie de Villenouvelle, sous la Halle, le dimanche 06 septembre de 9H à midi : une occasion d'y présenter nos activités et de séduire quelques nouveaux adhérents.

Mais la rentrée de septembre n'a pas eu lieu, et, compte tenu du contexte sanitaire actuel, le Conseil a pris la sage décision, lors de la réunion du 27 août, d'attendre des jours meilleurs : le Siège du club reste donc toujours fermé et toutes les activités et manifestations prévues de septembre à décembre 2020 sont annulées ou reportées.

Nous vous donnons donc rendez-vous à l'année prochaine pour la reprise des activités et rattraper le temps perdu.

Dans cette attente, soyez prudents et prenez bien soin de vous !

Seniors, n'hésitez pas à rejoindre votre Club d'Argent, vous ne le regretterez pas !

Renseignements, inscriptions : Joseph PINEL (06 71 64 98 12 ou joseph.pinel@sfr.fr).



Phoenix darts club

BILAN DE SAISON POUR LE PHOENIX DARTS CLUB

Une saison bien difficile car comme tout le monde, interdit de jouer et de se déplacer, ce qui a un peu tronqué la fin de saison national et international

Malgré tout ça l'année se clôture avec un classement régional et national.

Nous sommes un petit club tant au niveau régional que national mais avec malgré tous des résultats !

Il y a six catégories de jeux en championnat individuels et Double de la ligue Sud-Ouest et sur six titres le Phoenix en rafle quatre, les voici :

Junior : Maëlys Dubois

Féminines : Jessica Bailleul

Masculin où là nous faisons carrément un doublé :

1^{er} Steven Morisson, 2^{ème} Richard Blanc

Double Mixte : Steven Morisson et Richard Blanc

Au niveau National voici les classements de nos joueurs et joueuses.

Junior: Maëly Dubois 13^{ème} sur 27

Féminines : Jessica Bailleul 25^{ème} sur 114

Audrey Blanc 59^{ème} sur 114

Masculin : Steven Morisson 6^{ème} sur 518

Richard Blanc 35^{ème} sur 518

Double Mixte : Steven Morisson et Richard Blanc 8^{ème} sur 218

Double Féminine : Maely Dubois & Jessica Bailleul 5^{ème} sur 38

Audrey Blanc & Ambre Deneuve 16^{ème} sur 38

Pour tout renseignement n'hésitez pas à envoyer un mail à l'adresse ci-dessous !

Nous remercions tous les membres du club ainsi que ce qui ont soutenu notre club cette année.

Richard BLANC

Mail : phoenixdartsclub31@gmail.com

Président du Phoenix Darts Club



Les randonneurs



Le club des randonneurs compte à ce jour 28 licenciés

Les sorties hebdomadaires se déroulent toujours sur les secteurs de Villeneuve et ses environs. Les jours et heures sont les suivants :

Samedi: 9 h 30 – Dimanche: 9 h 30 – Lundi: 9 h 30

RV place de la mairie.





En raison des problèmes liés au coronavirus, et lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 08/02/2020, quelques membres avaient soumis l'idée de sorties mensuelles à date fixe (2^{ème} samedi de chaque mois) à l'extérieur de VILLENouvelle avec covoiturage.

Parmi les propositions : Chemin du télégraphe à VILLEFRANCHE, Dax et lac de VALLEGUE, Sentier d'Emilie à TOUTENS, MONTGEARD et le lac de la thésauque, Voie verte à CAMON (Ariège), Lac de SAINT-FEREOL, Col de NAUROUZE, Maquis de Picaussel à Puivert, canton de CHALABRE. (en raison de la pandémie, ces sorties n'ont pas eu lieu)

Le premier dimanche de septembre, la rando d'Espanès qui était programmée au profit de la mucoviscidose, a été annulée au dernier moment à cause du covid. Donc les randonneurs présents ce jour-là, ont fait le lac de la Thésauque.

Dès que la situation sera redevenue normale, nous espérons faire ces sorties car elles restent toujours programmées.

Pour une éventuelle inscription, contact : Aline au : 05 62 71 27 73 ou 06 10 85 26 08, ou Lydie au 0689130695 un imprimé vous sera remis et vous devrez fournir un certificat médical.

Le club souhaite de très belles fêtes de fin d'année aux Villenouvelloises et aux Villenouvellois.

La présidente : A. GUILHEMAT





Amuse-toi à colorier les boules de Noël !



Trouve les 7 différences !



Culture



L'origine de la bûche de Noël

La coutume d'allumer une bûche de Noël, dans l'âtre, remonte à très longtemps et existait dans toute l'Europe. On dit que le feu produit par la bûche est un hommage au soleil. Ce geste cérémoniel serait dérivé de diverses célébrations païennes associées au solstice d'hiver.

A l'origine, il s'agissait d'une bûche qui devait brûler du 24 décembre jusqu'au Nouvel An. Allumée dans la pièce à vivre, elle apporte chaleur et lumière à la veillée. On devait choisir une très grosse bûche de bois dur ou une vieille souche et provenant de préférence d'un arbre fruitier.



La bûche devait être coupée avant le lever du soleil. La bûche était souvent décorée de rubans. On la portait ensuite dans la grande pièce familiale avec un grand cérémonial.

En France la coutume dit qu'on doit placer dans l'âtre autant de bûche qu'il y a d'habitants dans la maison. Le chef de famille bénissait la bûche avec de l'eau et du sel et parfois avec du vin.

Il fallait s'occuper des bûches avec les mains ; aucun instrument ne pouvant s'approcher du feu. Si le feu faisait beaucoup d'étincelles, on disait que la moisson de l'été suivant serait bonne. Si la lumière faisait projeter des silhouettes sur le mur, on disait qu'un membre de la famille allait mourir au cours de l'année.

Les cendres de la bûche étaient précieusement conservées contre les orages, pour guérir certaines maladies et pour fertiliser les terres.

C'est pour continuer à célébrer ce rituel, que la bûche de Noël a vu le jour sous la forme d'un délicieux dessert qui aurait été inventé par un pâtissier en 1945.

Retrouvez les légendes et les histoires de Noël sur le site :

<https://www.espacefrancais.com/les-legendes-et-les-histoires-de-noel/>

Les Mendiants au chocolat



❖ Ingrédients : Pour 20 mendiants

100 g de chocolat noir pâtissier
 100 g de chocolat au lait pâtissier
 Un mélange de fruits secs au choix
 : noisette, pistache, noix de cajou,
 amande, raisin sec, baie de goji

Préparation :

1. Préparer une surface sèche et propre destinée à recevoir les mendiants, une feuille en silicone ou en papier cuisson.
2. Faire fondre les deux chocolats au bain-marie.
3. Lorsque celui-ci est complètement fluide, mettre la casserole hors du feu.
4. A l'aide d'une cuillère à soupe, dessinez une première série de 5 ronds d'environ 4 ou 5 cm de diamètre sur le support.
5. Avant que le chocolat ne durcisse, incruster les fruits secs sur chaque rond ainsi formé (1 noix de cajou, 1 amande, 1 noisette, 2 baies de goji et 2 à 3 raisins).
6. Recommencer l'opération jusqu'à ce que la casserole soit vide. Laisser durcir dans un endroit frais jusqu'à ce que le chocolat soit complètement dur.
7. Décoller les mendiants du support les placer dans une boîte hermétique.

Fruits déguisés



❖ Ingrédients :

9 pruneaux
 9 dattes
 9 abricots secs
 9 figues
 18 cerneaux de noix de Grenoble entiers
 450 g de pâte d'amande de 3 couleurs
 Caissettes en papier

Préparation :

1. Ouvrez les pruneaux et les dattes en deux (sans séparer les deux moitiés) et ôtez les noyaux.
2. Fendez les abricots secs et les figues en deux sans séparer les deux moitiés.
3. Coupez la pâte d'amande en petits morceaux de 10 g environ.
4. Roulez chaque petit morceau en boudin et glissez-les à l'intérieur des fruits secs.
5. Pour les fruits déguisés aux noix, enfoncez un cerneau de chaque côté du boudin de pâte d'amande.
6. Glissez les fruits déguisés dans des petites caissettes en papier.



La Mairie

Téléphone : 05 61 81 64 88

Courriel : secretariat@mairie-villenouvelle.fr

Lundi, mercredi et vendredi : 9h00 – 12h00 / 16h00 – 17h30

Mardi et Jeudi : 9h00 – 12h00 / 16h00 – 18h00

L'Agence postale

Téléphone : 05 61 45 40 67

Lundi : 8h30 – 13h00

Mercredi : 15h00 – 19h00

Vendredi : 8h30 – 13h00

La Médiathèque

Téléphone : 05 34 66 99 67

Mercredi : 16h00 – 18h30

Samedi : 10h00 – 12h30

(Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire).

Marché de plein vent

Vendredi : 15h30 – 19h00



Pages Facebook

" Les infos de Villenouvelle "

"La page de la solidarité à Villenouvelle"

Site internet

<http://www.mairie-villenouvelle.fr>

